

Papier de Discussion sur *la Situation désespérée des Femmes Sahraouies*

A partir de l'expérience de l'activiste sahraouie des droits de l'homme

Salka Lili



Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, d'exprimer ma gratitude pour les organisateurs de cette conférence de solidarité avec le peuple sahraoui et sa lutte pacifique et pour les efforts déployés afin d'assurer le succès à cette conférence.

Je suis venue des territoires occupés du Sahara Occidental en compagnie de 4 autres femmes. Nous sommes venues d'un endroit où l'oppression marocaine sévit encore et où les droits politiques, socioéconomiques et culturelles des sahraouies sont bafoués ; le droit de notre peuple à l'autodétermination est nié et nos ressources naturelles sont pillées.

Depuis l'invasion militaire marocaine de notre pays, le 31/10/1975, les civils sahraouis ont soufferts les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les viols, les tortures et les assassinats. Malgré cela, les femmes continuent le combat et la lutte pacifiques. Leur résistance face à l'occupant a été diverse et variée. Dès le début des 70 et jusqu'aux années 90, les femmes sahraouies ont adhéré aux cellules clandestines du Front POLISARIO, ont participé aux efforts de conscientisation politique, la sauvegarde de la culture sahraouie, la diffusion des principes de la révolution du 20 mai ; les services des renseignements marocains nous poursuivaient, nous arrêtaient et nous torturaient chaque fois qu'ils découvraient nos activités politiques clandestines.

Depuis le milieu des années 90, la lutte des femmes sahraouies est devenue plus visible, elles sont massivement sorties pour participer à l'Intifada de l'indépendance. A cette époque, elles avaient dressé publiquement des tentes de protestation, qui ont été saccagées et violemment détruites par les forces répressives marocaines, épaulées par des milices formés de colons fanatisés, sous ordre directe de l'ancien ministre de l'intérieur Dris Bassri. Durant cet assaut, des crimes abominables ont été commis contre les sahraouis. Nous avons alors, en tant que femmes, participé à la collecte des

témoignages des victimes de cette répression dont la majorité était composée de femmes et d'enfants, et nous les avons transmis aux organisations de défense des droits de l'homme, nous avons formé des comités pour soutenir financièrement et moralement les victimes. Voyant cet activisme militant, les autorités marocaines ont déporté des dizaines parmi nous à l'intérieur du Maroc, à l'instar de ce qu'elles avaient fait en 1987 lorsqu'elles déportèrent plus de 6000 jeunes sahraouis.

Le 21 mai 2005, l'Intifada de l'indépendance a été déclenchée. Plusieurs manifestations pacifiques et sit-in de protestation ont été organisés par les sahraouis qui ont été systématiquement dispersés de façon violente par les forces marocaines, des milliers de civils ont été victimes de ces interventions brutales dont la majorité était des femmes.

C'est durant ces manifestations que l'activiste sahraouie des droits de l'homme « Aminatou Haidar » a été arrêtée et torturée, que « Sultana Khayya » a perdu un œil, que « Ghelana Bourhah » a perdu son bébé et que d'autres femmes encore ont été soumises à la torture et aux brimades.

A Gdeim Izik, les femmes ont activement participé à l'installation et à l'organisation du fameux camp de protestation pacifique. Elles y ont soigné les malades, nettoyer, surveiller et sécurisé le camp. Durant son démantèlement barbare, les femmes ont donc également été victimes de la répression des assaillants marocains.

Mesdames, Messieurs,

Je suis née en 1974, à El Aaiun où j'ai suivi mes études primaires et collégienne jusqu'en 1994. J'appartiens à une famille traditionnelle qui a été durement touchée par la répression. Certains de ses membres ont passé 16 ans de disparition forcée dans les bagnes marocains de Galaat Mgouna, Rich, PCCMI, avant d'être relâchés, en 1991, en compagnie de 319 autres disparus sahraouis.

J'avais 2 ans, lorsque des dizaines parmi ma famille ont été contraints à la disparition forcée, comme :

Moulay Ahmed Lili, qui est décédé seulement quelques jours après sa libération. Selon ses compagnons, il priait souvent Dieu pour ne pas mourir en détention.

Maimouna Abdallahi, est l'épouse de Moulay Ahmed

Mohamed Fadel Lili, est le fils de Moulay Ahmed

Fatma el Ghalia Lili, fille de Moulay Ahmed Lili

Mohamed El Bachir Lili, fils de Moulay Ahmed, a été enlevé à Oujda en 1983. Il a subi la torture physique et psychologique durant 7 ans, et a perdu sa mémoire. En 1995,

il a été retrouvé mort et jeté près de la plage de Foum El ouad (25km sud ouest d'El Aaiun)

Mohamed Fadel Abdalla, beau frère de Moulay Ahmed Lili

Taghla Lili, sœur de Moulay Ahmed Lili

El Ismaili Brahim, mon oncle paternel

El Athmani Mahmoud, Mon cousin germain

El Athmani Mohamed Salem, Mon cousin germain

Daoud Mohamed, le mari de ma tante maternelle

Daoud Khadir, mon cousin germain

Daoud Salek, Mon cousin germain

Daoud Brahim, Mon cousin germain, enlevé en 1977 pour une durée de 6mois à Derb Moulay Cherif, à Casablanca, puis condamné durant un fameux procès politique à 5ans de prison ferme.

A 4 ans, ma mère a été contrainte à l'exil à cause de l'oppression marocaine. Elle a dû rejoindre les réfugiés sahraouis en Algérie en 1978. Trois ans plus tard, ma belle mère, Salma Lili, qui était pour moi comme une véritable mère, a été enlevée et a disparu durant 10 ans dans le bagne de Galaat Mgouna.

Mesdames, Messieurs,

C'est la tragédie de toute une famille. Imaginez l'impact, sur une toute petite fille, privée de vivre normalement son enfance, privée de sa mère, de sa belle-mère. Quel crime cette grande famille sahraouie a-t-elle commis pour subir de tels actes barbares ?

Je n'ai pas pu trouver de réponse à mes interrogations que des années plus tard. Une fois grande, j'ai compris que le Maroc appliquait une politique raciste d'épuration ethnique, qu'il appliquait un terrorisme d'Etat afin d'empêcher toute revendication sahraouie et de stopper la résistance du peuple sahraouie contre l'occupation de son pays.

A l'âge de 17 ans, j'ai été sous le choc de voir ma famille réapparaître sur la surface, je n'arrêtais pas d'aller à la rencontre des ex-disparus pour les interroger afin de comprendre ce qui s'est passé. Cinq mois plus tard, en novembre 1991, j'ai été moi aussi enlevée par les services marocains.

J'ai été enlevée avec ma cousine Khadija Lili, qui avait elle aussi 17 ans et Fatimetou Hafdi qui n'avait que 13 ans. Nous avons été conduites toutes les trois au commissariat

de police d'El Aaiun. Nous y avons été torturées et maltraitées physiquement et psychiquement durant un mois. Nous avions les yeux bandés, les mains ligotées et dormions si peu. Ce sont des officiers de la police marocaine qui nous torturaient, leurs responsables étaient Hariz El Arabi actuellement commandant à la police de Dakhla occupée et Brahim Sami, actuellement chef de la police judiciaire de Casablanca. Ils nous avaient contraints à signer un procès verbal sans en connaître le contenu.

Nous étions sorties malades. J'ai perdu le contrôle de ma main gauche, je souffrais de violentes douleurs au dos. Ma famille a dû me soigner intensivement durant deux mois.

Le 29 mai 2005, au moment des manifestations pacifiques, j'ai été de nouveau arrêtée par des policiers des GUS qui m'ont sauvagement torturée, sur tout mon corps, durant 4 heures, parce que j'ai refusé de dire « vive le roi » et « le Sahara est marocain ». Ils ne m'ont interrogé sur rien, il n'ont fait aucun P.V., seulement ils me torturaient. A la fin, ils m'ont relâchée. J'étais incapable de bouger. Le responsable de cette torture s'appelle Ichi Abou El Hassan, il exerce maintenant dans la ville marocaine de Benslimane.

J'ai déposé le 02 août 2005, pour la première fois, une plainte devant le procureur du roi, au tribunal d'El Aaiun, enregistrée sous le n° 05/60. J'ai documenté ma plainte par des images et des attestations médicales qui attestaient d'une invalidité de 25 jours. Jusqu'au jour d'aujourd'hui, le tribunal n'a pas fait d'enquête sous le prétexte fallacieux que je n'ai pas nommé les responsables des actes subis. Je me pose la question sur le sort des plaintes déposées par d'autres sahraouis qui ont été torturés mais qui n'ont pas eu de suite comme la mienne. Qui est responsable des enquêtes ? Qui doit enquêter ? Et qui doit juger les responsables des tortures et rendre justice aux victimes ?

Une autre fois, précisément le 04 juillet 2010, j'étais venue présenter mes condoléances à une famille sahraouie ayant perdu leur fils. J'ai été arrêtée, sur la voie publique, par des hommes en uniforme qui m'ont sauvagement battue. Je ne devais pas en effet selon eux rendre visite à la famille de Mahfud Ali Beiba, qui était le chef du groupe négociateur sahraoui. Durant cette agression, on m'a cassé une côte et j'ai souffert de fortes douleurs à mon sein droit.

Le 18 juillet 2011, j'ai été arrêtée et battue devant la maison de la famille Ndour par des policiers en tenue civile. Je venais rendre visite à des militants sahraouis qui étaient accueillis là-bas et qui revenaient d'une visite des camps de réfugiés sahraouis en Algérie. Sans doute que certains d'entre vous ont déjà rendu visite à ces réfugiés et ont vu combien ils ont besoin du soutien et de l'appui permanent afin de mobiliser l'opinion internationale et être à même d'exercer des pressions sur le Maroc afin qu'il

respecte la volonté et le choix du peuple sahraoui. Madame Basirat Nabhi a confirmé ce constat durant une conférence de presse quelques jours avant la tenue de cette conférence et j'appuie son point de vue et je partage avec elle la fierté pour le courage et la dignité qu'ont prouvé les femmes sahraouie dans leur lutte et leur combat malgré les conditions de l'exil et le manque des moyens.

Le 09 novembre 2010 j'ai encore été arrêtée arbitrairement durant 33 heures durant lesquelles j'ai été agressée, frappée et humiliée. Cela s'est passé à la maison de l'Etudiant qui s'est transformée en une salle de torture et de séquestration pour les sahraouis qui ont été arrêtés suite aux événements de Gdeim Izik.

A l'intérieur de cette maison de l'Etudiant j'ai vu une scène raciste où les policiers marocains ont relâché des marocains tout simplement parce qu'ils étaient marocains alors qu'ils avaient été pourtant arrêtés avec des sabres à la main qui leur servaient pour attaquer les sahraouis.

Je suis restée 7 heures dans ce lieu, puis on m'a transférée au siège de la police judiciaire d'El Aaiun pour 26 heures supplémentaires durant laquelle j'avais les mains ligotées. On m'a torturée et obligée de déposer mes empreintes digitales sur un PV dont j'ignore le contenu. J'entendais les cris de douleurs d'homme et femmes sahraouis subissant la torture. Une des femmes a été violée, mais elle n'a pas voulu en témoigner publiquement de peur qu'elle soit de nouveau arrêtée et torturée.

Mon arrestation cette fois était suite aux événements de Gdeim Izik. A cette époque des milliers de sahraouis sont sortis à l'extérieur d'el Aaiun pour dresser presque 8000 tentes afin de montrer leur mécontentement face à la politique de marginalisation et de colonisation marocaine pratiquée depuis l'invasion militaire de 1975. Le camp a été violemment attaqué et démantelé. Des balles réelles ont été tirées par l'armée marocaine. Il y a eu des morts, des blessés et l'arrestation de plus de 400 sahraouis. 200 d'entre eux ont été traduits devant le tribunal et 23 ont été accusés par des accusations graves et devaient être jugés par un tribunal militaire bien qu'ils soient des civils et que parmi eux se trouvaient des défenseurs des droits humains. Les autorités marocaines ont rasé ce camp et brûlé ses restes après avoir pillé les biens des sahraouis qui s'y trouvaient. Elles ont aussi mobilisé de façon raciste les colons marocains pour agresser les sahraouies et saccager leurs maisons.

Dans de telles conditions et bien que nous n'avons pas la possibilité de nous instruire et de nous former sous une occupation atroce qui nous opprime depuis 36 ans ; les femmes sahraouies continueront leur lutte, continueront à relever les défis, à affronter les difficultés pour imposer leur dignité, leur liberté et leur indépendance. Nous avons pour exemple la lutte pacifique de la défenseure des droits de l'homme sahraouie Aminatou Haidar, qui a disparu durant 4 ans, privée de son salaire, puis arrêtée durant

7 mois, ensuite expulsée de son propre pays mais qui continue à lutter. Par son courage elle arrache la peur de mon cœur et des cœurs des autres femmes militantes qui veulent s'affranchir du joug colonial marocain en s'engageant dans une résistance pacifique et civilisée.

Mesdames, Messieurs,

Avant de conclure mon témoignage sur la situation catastrophique des droits de l'homme au Sahara Occidental, je voudrais vous soumettre les propositions d'action suivantes:

- Réfléchir à l'idée d'instaurer, au niveau africain, une journée africaine de solidarité avec la résistance pacifique des femmes sahraouies et avec les victimes de la disparition forcée, de la torture et des arrestations politiques dans les territoires occupés.
- Soutenir les femmes sahraouies sur le plan de la formation dans les différents domaines pour qu'elles soient mieux armées dans leur résistance pacifique.
- Organiser des visites aux camps de réfugiés sahraouies et aux territoires occupés pour des femmes issues de différents pays africains afin qu'elles puissent rendre compte des graves violations des droits de l'homme perpétrés par le Maroc et qu'elles constatent les dégâts causés par le mur militaire marocain qui sépare les familles sahraouies et aggrave leur tragédie rendant difficile leurs choix politiques.
- Œuvrer pour la protection des civils sahraouis et revendiquer l'élargissement du mandat de la MINURSO afin qu'elle puisse faire le monitoring des droits de l'homme au Sahara Occidental.
- Traduire les responsables des graves atteintes des droits de l'homme commis au nom de l'Etat marocain depuis le 31 octobre 1975.
- Agir pour révéler la vérité sur le sort des disparus sahraouis et pour libérer les 60 prisonniers politiques qui croupissent encore dans les geôles marocaines.

Je souhaite tout le succès à votre conférence et espère qu'elle adoptera des résolutions qui conforteront la résistance sahraouie en général et le combat des femmes sahraouies, en particulier, pour la liberté et pour l'indépendance.

Je vous remercie.